

**La phase d'inscription et de formulation des vœux Parcoursup a débuté le 17 janvier 2024.**

**Les élèves doivent donc poursuivre le travail pour s'informer et se projeter vers leur poursuite d'études supérieures.** Pour cela, ils sont accompagnés par les équipes du lycée et notamment les professeurs principaux, en lien avec les psychologues de l'éducation nationale et les personnels d'orientation en académie.

Le diaporama utilisé lors de la réunion d'information à destination des parents d'élèves est accessible sur l'ENT : <https://bourdelle.mon-ent-occitanie.fr/parcoursup/3-janvier-2024-reunions-d-information-a-destination-des-familles--80533.htm>

Les équipes nationales et académiques de Parcoursup et de l'Onisep sont également mobilisées pour apporter les ressources utiles.

Au niveau national, une action est également conduite avec les fédérations nationales de parents d'élèves (FCPE, PEEP, APEL) de manière à favoriser l'information de leurs représentants dans les territoires.

**PHASE D'INSCRIPTION ET DE FORMULATION DES VŒUX : du MERCREDI 17 JANVIER 2024 au JEUDI 14 MARS.**

**FINALISATION DU DOSSIER ET CONFIRMATION DES VŒUX : jusqu'au MERCREDI 03 AVRIL 2024.**

**PREMIERES REPONSES DES FORMATIONS : JEUDI 30 MAI**

**PROPOSITION D'ADMISSION envoyées au fur et à mesure jusqu'au VENDREDI 12 JUILLET 2024.**

La plateforme PARCOURSUP peut être consultée sur le téléphone portable sans application dédiée.

Le calendrier est visible sur la plateforme : [Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr) . Différents formats sont disponibles (dépliant à télécharger, vidéo, module calendrier...).

### [Les ressources pour répondre aux principales demandes et accompagner les élèves](#)

**[Le module lycée du site Avenir\(s\) de l'Onisep](#) a été conçu pour aider les élèves dans cette phase de réflexion sur leur projet d'orientation et leur formulation des vœux.**

Ils y trouveront notamment :

- La présentation de chacune des filières ;
- Des conseils pour préparer leur projet d'orientation ;
- Des fiches, des vidéos et des témoignages sur les métiers, les formations supérieures et les débouchés.

**Des pages conseils sont disponibles sur [Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr) :**

- Des conseils pour chercher une formation ;
- Des conseils pour formuler ses vœux ;
- Des conseils pour compléter son dossier.

**Nouveau : des quiz Parcoursup à chaque étape** pour expliquer le fonctionnement de Parcoursup de manière interactive, des quiz sont proposés à chaque étape.

Un premier quiz concernant le moteur de recherche est déjà disponible

Un autre quiz sur la formulation des vœux est accessible depuis le dossier candidat depuis le 17 janvier 2024.

· **Des pages spécifiques sur [Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr) :**

- o Les formations en apprentissage ;
- o Les dispositifs prévus pour les candidats en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant ;
- o Les études de santé (LAS/PASS) avec la possibilité de prendre contact avec des étudiants en santé dans le cadre du dispositif « Tutorats santé » proposé par les fédérations nationales des étudiants en santé ;
- o Les formations en soins infirmiers ;
- o Les aides financières et les demandes de logement des Crous.

· **Des fiches pratiques d'aide à la rédaction, à destination des élèves et des professeurs qui les accompagnent, disponibles sur [Eduscol](https://eduscol.education.fr) :**

- o Rédiger sa rubrique « Activités et centres d'intérêt » ;
- o Rédiger son projet de formation motivé ;
- o Aider l'élève à rédiger son argumentaire de motivation ;
- o Aider l'élève à rédiger la rubrique « Activités et centres d'intérêt » ;

A compter du 17 janvier 2024, sont également disponibles sur [Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr) :

· **Des vidéos tutos :**

- o Comment créer son dossier sur Parcoursup ?
- o Comment formuler des vœux sur Parcoursup ?
- o Comment compléter son dossier Parcoursup ?
- o LAS et PASS : comment accéder aux études de santé ?
- o Comment formuler des vœux en apprentissage ?
- o Handicap et études supérieures : les dispositifs d'accompagnement.

**[Les « Lives Parcoursup » pour répondre aux questions des élèves](#)**

les « Lives Parcoursup » sont organisés régulièrement au niveau national, pour aider les élèves à préparer leur projet d'orientation et à formuler leurs vœux.

[Consultez le programme](#)

**A noter : cette année, pour améliorer la qualité du recrutement dans les instituts de formation en soins infirmiers (IFSI),** en partenariat avec le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, plusieurs lives dédiées aux formations en soins infirmiers seront organisées pour donner l'occasion aux lycéens d'échanger avec des professionnels des IFSI et des étudiants.

**[Les fonctionnalités nouvelles sur Parcoursup en 2024](#)**

Le moteur de recherche des formations propose 3 nouvelles fonctionnalités pour la session 2024, afin de faciliter l'orientation progressive des lycéens et les aider à faire, le moment venu, leurs choix de manière éclairée.

La fonctionnalité « **Favoris** » donne la possibilité aux lycéens de conserver leurs recherches de formation. Dans leur navigation, ils peuvent désormais sélectionner des « favoris » et apporter pour eux-mêmes des appréciations qu'ils pourront conserver et retrouver au moment de formuler leurs vœux. Pour les journées portes ouvertes de ces formations conservées en « favoris », les lycéens peuvent également demander à être prévenus par Parcoursup quelques jours avant leurs dates afin de s'assurer de ne pas les rater.

La fonctionnalité « **Comparateur** » permet, en quelques clics de comparer diverses formations sur des points considérés comme importants pour le choix des candidats et de leurs familles : par exemple, le statut de la formation (public/privé), les frais de scolarité, le niveau de la demande, l'existence d'un internat, l'éligibilité de la formation à accueillir des étudiants boursiers ou encore l'existence d'un label délivré par le ministère chargé de l'enseignement supérieur ...

### L'accompagnement des lycéens professionnels vers les STS et STSA

Depuis 2017, une expérimentation a été mise en place, en métropole et à La Réunion, pour soutenir l'accompagnement apporté au lycée, via la possibilité d'accorder un avis favorable aux bacheliers professionnels souhaitant s'orienter vers des sections de techniciens supérieurs (STS) ou sections de techniciens supérieurs agricoles (STSA) adaptées à la poursuite de leur parcours d'études.

Au terme [d'une évaluation conduite par l'inspection générale \(IGESR\)](#), le dispositif est prolongé pour la session Parcoursup 2024, aménagé pour tenir compte des retours d'expérience, et étendu à l'ensemble des académies de métropole et des outre-mer.

### LES SERVICES D'ASSISTANCE

**Depuis le 17 janvier 2024**, les services dédiés à l'accompagnement des lycéens et de leur famille, qui seront assurés tout au long de la procédure, sont opérationnels :

- **Le numéro vert 0 800 400 070 du lundi au vendredi de 10h à 16h** (accessible aux personnes sourdes ou malentendantes) avec 3 choix possibles :
  - o Choix 1 : questions d'orientation post bac, filières de formation et métiers ;
  - o Choix 2 : questions d'information sur la procédure Parcoursup ;
  - o Choix 3 : questions relatives au dossier personnel des candidats sur Parcoursup.
- **La messagerie « contact » depuis le dossier Parcoursup**
- **Les réseaux sociaux** de Parcoursup : [Instagram](#), [Facebook](#), [X \(ex-Twitter\)](#)